

Cérémonie départementale de la SAINTE BARBE 2013

CUBJAC, le samedi 14 décembre 2013

Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être aujourd'hui parmi vous en ce jour de fête pour la grande famille des sapeurs-pompiers.

C'est une bien belle tradition que de se mettre sous la protection d'un saint pour accomplir sa mission. Et vous, les sapeurs-pompiers, vous avez choisi de perpétuer les qualités de dévouement et de courage de Sainte Barbe.

Au-delà de mon plaisir personnel de partager avec vous ce grand moment de cohésion, c'est un honneur et un devoir pour le représentant de l'Etat de s'adresser à celles et ceux qui, chaque jour, en tout lieu du territoire départemental, répondent aux situations de détresse qui affectent la population, avec un seul but en tête : secourir.

Les sapeurs-pompiers sauvent nos vies, les sapeurs-pompiers garantissent notre sécurité. Sans jamais faillir, ils veillent assidument sur notre collectivité. Avec discrétion et humilité, les sapeurs-pompiers servent leur pays.

Pour cela, nous avons tous un immense devoir moral de reconnaissance envers les sapeurs-pompiers comme envers les personnels administratifs, techniques et spécialisés des services de secours, ainsi que ceux qui travaillent dans les centres de traitement de l'alerte et au sein du service de santé.

Une caserne de sapeurs-pompiers, c'est un groupe. Un groupe uni de professionnels et de volontaires qui partagent les mêmes valeurs, qui ont la charge de faire perdurer des traditions et de les transmettre vers ces jeunes qui, à la suite de leurs aînés, font ce noble choix de s'engager pour la collectivité.

La Nation a une profonde affection pour celles et ceux qui portent secours.

Mais l'engagement des sapeurs-pompiers, c'est aussi l'engagement de leurs familles qui partagent le risque inhérent à toute mission. Je connais la légitime fierté de vos familles, mais je mesure aussi leurs angoisses. C'est pourquoi je veux aujourd'hui leur rendre un vibrant hommage.

La population, les élus et les autorités de l'Etat sont d'autant plus attentifs à l'action collective des sapeurs-pompiers que l'activité opérationnelle des services d'incendie et de secours ne faiblit pas: au niveau national, ce sont plus de 4,2 millions opérations de secours qui ont déjà été effectuées cette année, soit une opération toutes les 7 secondes. En Dordogne, vous avez réalisé plus de 26 000 interventions en 2013.

La population, les élus et les autorités de l'Etat sont également aux côtés des sapeurs-pompiers lors des moments difficiles, les liens fraternels qui nous unissent sont toujours un réconfort face à la douleur.

Depuis le début de l'année, 7 sapeurs-pompiers sont décédés en intervention sur le territoire national. Comme vous je salue leur mémoire, comme vous j'ai une pensée émue pour leurs familles et leurs proches.

La sécurité en intervention est l'une de mes préoccupations constantes et je la partage avec le Président du Conseil d'administration du SDIS. Elle fait l'objet d'études au niveau national et au niveau local, études qui ont pour but de tirer systématiquement les enseignements des drames passés, afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

L'année 2013 a été marquée par un SDIS 24 en première ligne.

Je vous le redis, professionnels et volontaires font partie du même corps. Le casque est le même pour tous les sapeurs-pompiers et le danger ne fait pas de différence. J'ai en mémoire deux évènements majeurs qui ont particulièrement touché le département cette année et qui ont mis en valeur la réactivité et le grand professionnalisme du SDIS de la Dordogne.

Je pense d'abord à l'incendie de l'entreprise de peinture BOUCHILLOU à Bergerac en janvier dernier. Cet évènement au cœur de la cité a mobilisé un grand nombre de moyens humains et matériels : 20 centres de secours, 95 engins.

Je pense aussi à ce début du mois d'août où notre département a été traversé par une tempête de grêle ravageant un grand nombre de communes. Outre les multiples actions sur le terrain, ce sont aussi des milliers d'appels auxquels le CTA CODIS a du répondre.

Du simple sapeur qui « plante » sa lance à l'officier supérieur commandant des opérations de secours, je salue votre efficacité dans la gestion de ces situations complexes qui auraient été autrement plus dramatiques sans votre exemplaire comportement face à l'adversité.

Je terminerai en évoquant le rôle essentiel des élus. Chacun sait le rôle essentiel des maires. Ils sont les directeurs des opérations de secours qui se déroulent au quotidien sur le territoire de leur commune. Je sais l'écoute et la disponibilité dont ils font preuve à l'égard de « leurs » sapeurs-pompiers. Ils constituent le premier maillon de la chaîne de la sécurité civile. En votre nom à tous et en mon nom personnel, je tiens à les remercier.

Je veux aussi remercier le Président du Conseil général et le Président du conseil d'administration du SDIS, Serge MERILLOU, pour leur action déterminée à allouer les moyens nécessaires à votre action au service de nos concitoyens.

Votre SDIS est en pointe grâce à eux.

Je veux enfin réitérer ma confiance et l'expression de mon amitié à votre chef, le Colonel COLOMES, et à toute son équipe de commandement.

Mesdames et Messieurs, comme moi, nos concitoyens savent combien vous êtes fiers de votre engagement et combien vous êtes soucieux de l'intérêt public. Ils admirent votre courage, votre désintéressement et votre esprit de sacrifice à l'image de votre patronne, Sainte Barbe. Votre exigeante devise nous rappelle vos valeurs autant qu'elle vous honore : « sauver ou périr ».

Soyez assurés de me trouver toujours à vos côtés pour vous accompagner dans votre difficile et exigeante mission.

Sachez que vous avez mon entière confiance.